

VOUS AVEZ SOUS LES YEUX LE PREMIER EXEMPLAIRE de notre revue trimestrielle " nouveau style ". L'émergence d'un nouveau siècle et d'un nouveau millénaire, l'intégration des nos confrères conseils fiscaux au sein de l'Institut, l'évolution - qui ne peut laisser personne indifférent -, d'une société chaque jour plus

centrée sur l'informatique, l'élargissement constant de la sphère d'activité professionnelle de conseil qui caractérise l'expert-comptable et le conseil fiscal, voilà autant de catalyseurs de changements qui nous ont incité à procéder à une remise à jour fondamentale de notre revue trimestrielle.

De nouvelles options rédactionnelles sous le couvert d'un titre inédit

Deux mots sur le titre. Au travers du choix d'"Accountancy & Tax", nous défendons notre conviction que les experts-comptables et les conseils fiscaux possèdent les qualités requises pour offrir dans un contexte de plus en plus international un service de qualité en matière de conseils comptable et fiscal. Par son côté utilisable dans les deux langues nationales, ce titre affirme également l'unité de notre profession au-delà des frontières linguistiques et autres.

Comme vous pourrez le constater, le renouvellement de la revue n'est pas qu'un simple ravalement de façade. Loin s'en faut! Notre réflexion a également porté sur son agencement et son contenu, lesquels ont été réaménagés lorsque cela se révélait nécessaire. Vous constaterez que nous avons résolument opté pour une plus grande diversité, sans pour autant que la qualité en pâtisse. L'accroissement sensible du nombre de rubriques traduit notre volonté de couvrir l'ensemble des informations dont vous pourrez tirer profit dans votre pratique quotidienne. Plusieurs rubriques, pour la plupart inédites, seront ainsi systématiquement présentes dans chaque numéro : doctrine et technique comptable, droit des sociétés, droit social, interviews de personnages-clés de la classe politique ou du monde des entreprises, mais aussi des informations sur l'organisation de votre cabinet, des échos en matière d'infor-

matique et de nouvelles technologies, et une approche pratique et schématique de la législation et de la jurisprudence récente... Tout au long du processus de réflexion, notre démarche fut en outre inspirée par le souci constant d'assurer un équilibre entre les informations concrètes, directement utilisables dans notre pratique professionnelle, et celles plus générales, liées au contexte socio-

économique dans lequel elle est exercée. C'est la raison d'être de notre dernière rubrique "L'invité".

Il est de tradition à chaque assemblée générale de convier un invité de marque à nous faire part de ses réflexions sur un sujet déterminé. La toute prochaine assemblée générale, que nous tiendrons le 15 avril au Palais des Congrès, ne faillira pas à cette règle. Nous aurons, en effet, l'honneur et le plaisir d'accueillir Monsieur le Baron Paul BUYSSSE, chef d'entreprise international, Président du Fonds Prince Philippe, Censeur de la Banque Nationale de Belgique.



éditorial

Un nouveau printemps...

Johan De Leenheer
Président

Sans trop dévoiler la portée de son propos, nous pouvons déjà vous préciser que Monsieur BUYSSSE fera un exposé sur le thème de "La mission sociale de l'expert-comptable et du conseil fiscal dans le cadre de l'Etat social actif".

De nouvelles options rédactionnelles

sous le couvert d'un titre inédit